



EMISSION DE BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR

DU 27 DÉCEMBRE 2023

ETAT DE CÔTE D'IVOIRE

BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Taux/Prix	Les soumissions sont faites à taux multiples.	Les soumissions sont faites à taux multiples.	Les soumissions sont faites à prix multiples.	
94.14 3902.63 7.65.45 80.85 875.45 80.85 48 3057.6 []]]]]]]]]]]]] 3058.08			A la prochaine date de paiement de coupon le 11 octobre 2024, tous les souscripteurs recevront un coupon plein quel que soit le moment d'acquisition des titres. Sur cette base, les souscripteurs à cette deuxième tranche auront à verser en plus du prix (pied de coupon couru), un taux de coupon couru de 1,172131% qui leur permet d'avoir droit à un coupon entier le 11 octobre 2024.	
Echéance 5,662	19/03/2024	14/05/2024	11/10/2026	
Maturité 828.70 13 1941.	364 jours	364 jours	3 ans	
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA	
Montant mis en adjudication	70 000 millions de FCFA			
Procédure d'émission	Adjudication ouverte			
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).			
Emetteur 7 88	Etat de Côte d'Ivoire à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.			
But de l'émission 46,74,84	La présente émission de Bons et Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire			
Nature des titres	Bons et Obligations Assimilables du Trésor de maturité initiale 364 jours, 364 jours et 3 ans			
Dénomination de l'émission	CI0000006227-BAT-MARS-2024 CI0000006417-BAT-MAI-2024 CI0000006888-OAT-OCTOBRE-2026			

BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	
Paiement des intérêts 642. 710.69 1678, 142.35	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.	
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.			
Sûreté des remboursements	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public de Côte d'Ivoire et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.			
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le mercredi 27 décembre 2023 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.			
Date et heure limite de dépôt des offres	Le mercredi 27 décembre 2023 à 10 heures 30 minutes, TU.			
Date de dépouillement des offres	Le mercredi 27 décembre 2023			
Date de valeur des titres	Le jeudi 28 décembre 2023			
Modalités de souscription des	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent di comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux ;			
titres	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;			
	 les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires 			
	agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.			
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.			

BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.	
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Côte d'Ivoire. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.	
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.	

Tableaux d'amortissement indicatifs des (en FCFA)

OAT 3 ans Intérêts 5,50%							
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	s Amortissement Ann		térêts Amortissement Annuités	Annuités	Encours en fin de période
11/10/2024	10 000	550	0	550	10 000		
11/10/2025	10 000	550	0	550	10 000		
11/10/2026	10 000	550	10 000	10 550	0		
Total	- A	1 650	10 000	11 650			

BAT 364 jours	Taux d'intérêt Pro	écomptés		
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Encours en fin de période
		Intérêts		
28/12/2023	1 000 000	Précomptés	0	1 000 000
14/05/2024	1 000 000	0	1 000 000	0
214 Total		Intérêts Précomptés	1 000 000	

BAT 364 jours	Taux d'intérêt Pre	écomptés		
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Encours en fin de période
2.63 28/12/2023	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	1 000 000
19/03/2024	1 000 000	0	1 000 000	0
Total		Intérêts Précomptés	1 000 000	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone :(226)25306015 / (226)25490500

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone: (225) 20 20 84 00; 20 20 85 00 Télex: BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax: (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU Avenue Amilcar CABRAL B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 33 889 45 45 / (221) 33 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse: Boulevard Général De Gaulle BP: 4709 RP Dakar -Sénégal FAX: (221) 33 839 45 57 Tél.: +221 33 849 28 28

E-mail: umoatitres@umoatitres.org